La varicelle

Concernant le traitement :

* **N'appliquez aucun produit sur la peau (talc, crème, pommade ou gel) contenant antibiotique, antiviral, antiprurigineux ou anesthésiques**. Ces produits étant fortement soupçonnés de favoriser la surinfection des lésions cutanées en raison de leur caractère occlusif et de retarder le diagnostic des lésions surinfectées qui seraient « masquées » par le produit.
* **L'ASPIRINE est contre indiquée** du fait du risque de syndrome de Lyell.

Concernant l’entourage et les collectivités :

* **Pas d’éviction scolaire obligatoire**, toutefois, la fréquentation de la collectivité à la phase aiguë de la maladie, n’est pas souhaitable.
* Durée de contagiosité : **2 à 4 jours avant l’éruption et tant que des vésicules sont présentes**.
* Isolement du cas s’il fréquente une collectivité fermée incluant des personnes à risque.
* Éviction du cas durant la période de contagiosité s’il s’agit d’un personnel soignant.
* Informez le personnel de la collectivité de la présence de cas pour mise en œuvre des mesures spécifiques.
* **Les personnes immunodéprimées et femmes enceintes non immunisées** ayant été en contact avec la personne malade doivent consulter un médecin sans attendre.

 Cachet du médecin : Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

 Signature :